

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE TENUE MARDI, LE 14 MAI 2019 À 19H30
AU CENTRE CULTUREL DR MARC HÉTU SITUÉ AU 624, RUE NOTRE-DAME, 2^E ÉTAGE
À SAINT-CHRYSOSTOME.**

Formant quorum sous la présidence du Maire Monsieur Gilles Dagenais, les membres suivants sont présents :

Madame la conseillère Colette Jaquet, district #1
Monsieur le conseiller Marc Roy, district #2
Monsieur le conseiller Steve Laberge, district # 3
Monsieur le conseiller Richard Beaudin, district #4
Madame la conseillère Mélissa St-Jean, district #5
Monsieur le conseiller Mario Henderson, district #6

Madame Céline Ouimet, directrice générale /secrétaire-trésorière est présente et rédige le procès-verbal.

2019-05-136 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA SÉANCE

ATTENDU QUE toute la documentation utile à la prise de décisions a été remise aux membres du conseil au plus tard 72 heures avant l'heure fixée pour le début de la séance;

Proposé par Madame la conseillère Colette Jaquet
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'OUVRIR la séance régulière à 19H50 le quorum étant respecté.

ADOPTÉ

2019-05-137 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par Monsieur le conseiller Marc Roy
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que convoqué.

ADOPTÉ

2019-05-138 3. SUBVENTION SALARIALE / EMPLOI QUÉBEC

Proposé par Monsieur le conseiller Marc Roy
Et résolu unanimement par les conseillers présents

QUE la Municipalité de Saint-Chrysostome accepte la responsabilité du projet « Demande de subvention salarie 2019 » présenté dans le cadre de cette mesure. De plus, Madame Céline Ouimet, directrice générale/secrétaire-trésorière ainsi que Monsieur Gilles Dagenais, maire sont autorisés à signer au nom de la Municipalité de Saint-Chrysostome tout document officiel concernant le projet, et ce, avec le gouvernement du Québec.

ADOPTÉ

2019-05-139 4. SOUSSION CAMÉRA / TARGO COMMUNICATIONS

CONSIDÉRANT le matériel offert dans la soumission de « Targo Communications »;

CONSIDÉRANT la couverture complète qui est offerte;

Proposé par Monsieur le conseiller Richard Beaudin
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'ACCEPTER la soumission #80660 de « Targo Communications » au montant de 13 856.84 \$, taxes comprises pour l'installation de caméras au chalet des loisirs, parc jeux, salle communautaire de Saint-Chrysostome, hôtel de ville. Le montant de cette dépense sera pris dans le surplus libre.

ADOPTÉ

2019-05-140 5. COUPE DE GAZON 2019 / TERRAIN DES LOISIRS

CONSIDÉRANT que le plus bas soumissionnaire n'était plus disponible à procéder à la coupe de gazon pour le terrain des loisirs;

Proposé par Monsieur le conseiller Marc Roy
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'ACCEPTER la soumission « Aménagement K.B. » au montant de 14 371.88 \$, taxes incluses pour la coupe de gazon 2019 au terrain des loisirs situé au 38, rue des Pins. Le montant de cette dépense sera pris à même le budget de fonctionnement.

ADOPTÉ

2019-05-141 6. VIDANGE DES ÉTANGS / OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS

CONSIDÉRANT que la municipalité doit procéder à une vidange de ses étangs;

CONSIDÉRANT l'offre de services professionnels de la firme « Solinov »

Proposé par Madame la conseillère Colette Jaquet
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'ACCEPTER l'offre de la firme « Solinov » au montant de 10 150.00 \$, plus taxes (N/D : OS-85519). Le montant de cette dépense sera pris à même le budget de fonctionnement.

ADOPTÉ

2019-05-142 MANDAT ANALYSE ET CALCUL DES BOUES

Proposé par Madame la conseillère Colette Jaquet
Et résolu unanimement par les conseillers présents

DE procéder, si nécessaire, à des nouvelles analyses et calcul des boues pour les étangs 1-2-3.

ADOPTÉ

2019-05-143

7. PROTOCOLE D'ENTENTE SIGNATAIRE / PROGRAMME D'INFRASTRUCTURES MUNICIPALITÉS AMIE DES AÎNÉS

CONSIDÉRANT le protocole d'entente relatif à l'octroi d'une aide financière dans le cadre du « Programme d'infrastructures Municipalité amis des aînés »;

Proposé par Monsieur le conseiller Mario Henderson
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'AUTORISER Monsieur le Maire Gilles Dagenais à signer pour et au nom de la Municipalité de Saint-Chrysostome le protocole d'entente.

ADOPTÉ

8. INAUGURATION CENTRE CULTUREL DR MARC HÉTU

Puisque le conseil municipal désire inaugurer le Centre culturel Dr Marc Héту en son honneur et après discussion avec sa conjointe, Mme Michèle Handfield, l'inauguration aura lieu dimanche, le 2 juin prochain à 11H00.

Monsieur le conseiller Richard Beaudin propose la confection d'une plaque en granite sur laquelle sera inscrite le dévouement du docteur pour la passion de son métier et son attachement pour la communauté.

La population sera invitée à participer à cette inauguration où un vin et fromage seront servis.

2019-05-144

INAUGURATION CENTRE CULTUREL DR MARC HÉTU & PLAQUE EN GRANITE

CONSIDÉRANT que le 2 juin prochain il y aura inauguration du Centre culturel Dr Marc Héту;

CONSIDÉRANT qu'un enseigne avec la mention « Centre culturel Dr Marc Héту » est déjà confectionné;

CONSIDÉRANT qu'il serait tout en son honneur d'ajouter une plaque commémorative;

Proposé par Madame la conseillère Mélissa St-Jean
Et résolu unanimement par les conseillers présents

QUE le conseil municipal mandate Monsieur le conseiller Richard Beaudin à faire les démarches pour la confection de la plaque en granite.

ADOPTÉ

9. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

2019-05-145 10. LEVÉE DE LA SÉANCE

Proposé par Madame la conseillère Colette Jaquet
Et résolu unanimement par les conseillers présents

DE lever la séance spéciale à 21H00 l'ordre du jour étant épuisée.

ADOPTÉ

Monsieur Gilles Dagenais
Maire

Madame Céline Ouimet
Directrice générale
Secrétaire-trésorière
